

CONSEIL D'ÉDUCATION DU DISTRICT SCOLAIRE 3

7e Réunion régulière

Le 15 janvier 2002

Procès-verbal de la réunion régulière du Conseil d'éducation du District scolaire 3. La réunion s'est tenue le 15 janvier 2002 à l'école Régionale Saint-Basile à Saint-Basile, (Nouveau-Brunswick), à compter de 19h00

Présences :

Étienne Boutot, sous-district 1
Gilles Couturier, sous-district 2
George LaBoissonnière, sous-district 3
Adrien (Pat) Fournier, sous-district 5
Jean-Marie Cyr, sous-district 6
Louise Désilets, sous-district 7
Suzanne Levesque, sous-district 8
Lynn Michaud, sous-district 9
Martine Michaud, sous-district 10
Benoit Castonguay, sous-district 11
Jeanne Da Gauthier, sous-district 12

Maurice Picard, Directeur général
Reinelde Thériault, Directrice de l'éducation
Yvan Guérette, Dir. Services Admin. et Financier
Denise Laplante, Secrétaire Direction Générale
Lise Michaud, Responsable du Transport scolaire

Absences : Johane Thériault-Girard, Dir. Ressources Hum.

1. Ouverture de la réunion

Monsieur Couturier souhaite la bienvenue aux membres du Conseil, aux directions des écoles hôtes ainsi qu'aux gens du public.

2. Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Adrien Fournier propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. Madame Martine Michaud appuie. Adoptée.

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 18 décembre 2001

Monsieur Jean-Marie Cyr propose l'adoption du procès-verbal. Madame Louise Désilets appuie. Adoptée.

4. Affaires découlant du procès-verbal

4.1 Monsieur Couturier nous fait la lecture de la lettre d'invitation envoyée à Me Michel Doucet l'invitant à venir nous entretenir sur nos droits constitutionnels en rapport à l'éducation en français en milieu minoritaire.

4.2 Compte rendu du Forum du Ministre. Monsieur Picard nous informe qu'un rapport sera publié et nous sera remis sous peu.

4.3 En réponse à la demande des dirigeants de l'AEFNB, Monsieur Picard fut mandaté lors de la dernière réunion de communiquer avec ces derniers afin d'organiser une rencontre avec les membres du CÉD. La rencontre aura lieu mardi, le 29 janvier, 2002 au bureau du District scolaire de Grand-Sault à compter de 19h00. Les sujets suggérés par l'AEFNB sont : la pénurie d'enseignants et ses conséquences, l'inclusion scolaire et ses défis et la discipline en milieu scolaire. Les membres du CÉD pourront leur faire part de leurs préoccupations en tant que propriétaires du système.

5. Présentations des écoles hôtes

Monsieur Picard invite Mesdames Michelle Boutot de l'école Régionale St-Basile, Jeanne D'Arc Nadeau de l'école Sacré-Cœur et Monsieur Daniel Martin de l'école Maillet, à venir nous faire un survol de leur projet éducatif dans leur école respective.

6. Correspondance

La première lettre nous provient de Madame Diane Morin qui annonce sa démission en tant que conseillère au sous-district 4 pour raison de déménagement à l'extérieur du district.

Monsieur Benoit Castonguay propose que le CÉD accepte la démission de Madame Diane Morin. Monsieur Jean-Marie Cyr appuie. Adoptée

Les démarches à suivre afin de remplacer la conseillère sont de soumettre des noms au Ministre qui par la suite fera un choix. Monsieur Couturier fera pour sa part des contacts auprès des CPAÉ des écoles de St-Jacques et de St-Joseph et nous demande de contacter Monsieur Picard ou lui-même si nous avons des noms d'ici la prochaine réunion. Monsieur Picard nous avise qu'il a déjà reçu 8 noms de candidat(e)s possibles. Il contactera ces gens pour vérifier leur intérêt et la liste sera révisée à la prochaine réunion par le Conseil lequel décidera les noms qui seront soumis au Ministre. Entre temps, une lettre sera envoyée au Ministre l'informant de la vacance au Conseil.

Une lettre de remerciement sera également envoyée à Madame Diane Morin.

La deuxième lettre nous provient de Monsieur Jacques Cool concernant le concours Dictée des Amériques. Cinq finalistes ont été choisies pour assister à la finale qui se tiendra le 6 avril 2002 à l'Assemblée Nationale de Québec. Deux de ces finalistes sont de notre district soit Marie-Eve Lang de la Cité des Jeunes et Annie Savoie de la Polyvalente A.J. Savoie de Saint-Quentin. Cinq substituts ont également été choisies dont deux sont de la Cité des Jeunes, soit Pascale Fournier et Sylvianne Blanchette. Monsieur Picard a pris l'initiative d'envoyer une note de félicitations à ces 4 étudiantes au nom du Conseil. Madame Reinelde Thériault nous avise qu'un certificat-cadeau sera remis aux deux finalistes.

7. Rencontre parents-enseignants

Nous avons reçu une lettre de Madame Lise J. Ouellette du CPAÉ de la Polyvalente Thomas-Albert nous demandant d'appuyer leur demande de réintroduire les demi-journées de formation des enseignants et les rencontres parents-enseignants durant l'après-midi.

Monsieur Adrien (Pat) Fournier propose que le Conseil d'éducation demande au Ministre de réintroduire les demi-journées de perfectionnement et rencontres parents-enseignants. Monsieur George LaBoissonnière appuie. Adoptée à l'unanimité.

8. Projets en immobilisation 2002-2003

Monsieur Picard passe en revue le budget capital pour l'année 2002-2003 tel qu'annoncé le 11 décembre dernier. Une somme totalisant 4,431,000\$ a été votée afin de rencontrer les besoins en immobilisation au District 3. Des comités de planification pour les écoles d'Edmundston, St-Basile et Notre-Dame seront bientôt mis sur pieds.

9. Procédure des assemblées délibérantes

Monsieur Couturier nous présente la procédure qu'il suggère pour un meilleur fonctionnement de nos assemblées. Basée sur le code Morin, son approche cherche à simplifier le processus de délibération. Il nous demande de le contacter si quelqu'un veut apporter des changements à sa procédure. Son objectif est de s'assurer que chacun se sente à l'aise de donner son opinion dans le plus grand respect des autres et que tous aient la chance de parler.

10. Info-Budget

Monsieur Guérette nous présente un exemple d'un budget d'une école et de ses diverses composantes. Il présente des explications de chacun de ces postes budgétaires et répond aux questions des membres du Conseil.

11. Plan éducatif du District

Madame Reinelde Thériault nous présente la 2^e cible « L'environnement scolaire ». Elle nous spécifie où des changements se sont avérés nécessaires dans le plan et où le cheminement progresse tel que prévu.

12. Étude de l'ébauche de la politique sur le transport scolaire

Monsieur Couturier suggère que le Conseil d'éducation prenne l'ébauche de la politique sur le transport, en discute, consulte les CPAÉ des écoles pour y recueillir des opinions et que par la suite, nous soyons en mesure de voter une politique qui entrerait en vigueur à compter de septembre prochain.

Monsieur Picard nous brosse un tableau des diverses considérations à respecter dans l'élaboration d'une politique sur le transport scolaire. Il est important de se rappeler que le transport scolaire est un service de transport en commun et non un système de taxi. Les attentes sont incalculables et les contraintes considérables auprès du service. Notre première priorité est de fournir aux élèves et aux parents un service à la fois sécuritaire et efficace et pour y arriver nous devons y placer des contrôles. Dans nos délibérations, nous devons toujours garder en tête les 4 facteurs suivants : Régime pédagogique – sécurité – efficacité – coût. La question fondamentale que l'on doit se poser est : « Le transport scolaire, c'est pour qui? »

L'ancienne directive du district sur le transport scolaire datant du 25 janvier 1993 définissait les distances ouvrant droit au transport de la façon suivante: « 1.6 km - privilège de transport en autant qu'il y ait de la place à bord de l'autobus. Le conseil scolaire peut assurer le transport aux élèves entre 1 km et 1.6 km de l'école, en autant qu'il y ait de la place à bord l'autobus et que ceci n'occasionne aucun kilométrage supplémentaire. La priorité est accordée aux classes de maternelle à la 6^e année. »

*Afin de lancer la discussion, le directeur général propose les distances que voici : La distance maximale de marche pour se rendre à l'école est fixée à **1 km** pour les élèves de la maternelle à la 2^e année et de **1.5 km** pour les élèves de la 3^e à la 12^e année.*

Le Conseil d'éducation pourra dans les limites du budget fourni par le Ministère assurer le transport aux élèves demeurant à l'intérieur de la limite du **1.5 km** de l'école en autant qu'il y ait de la place à bord de l'autobus et que ceci n'occasionne aucun kilométrage supplémentaire ni ne gêne l'efficacité du service.

Le nombre de points d'arrêts ne doit pas dépasser **3** par kilomètre et aucun élève ne peut monter à bord d'un véhicule scolaire ni en descendre qu'en ces points.

De nombreuses discussions s'ensuivent et chacun a la chance de s'exprimer ou de poser les questions qui servent à jeter un peu plus de lumière sur le sujet.

Suite à une période d'échanges et suggestions, il est évident qu'on ne parviendra pas à régler cette politique dans un aussi court laps de temps. N'étant pas pressé par le temps, le Conseil a le temps de consulter et de mûrir sa réflexion sur ce que devrait être un service de transport scolaire efficace et sécuritaire que nous sommes en mesure de se payer.

Monsieur Couturier suggère que le CÉD se donne jusqu'en mars pour que chaque conseiller(ère) puisse consulter les CPAÉ des écoles de son sous-district, afin de se former une opinion et d'y consacrer une bonne partie de la réunion de mars pour en discuter en profondeur.

Madame Lise Michaud enverra avec le procès verbal, des données par rapport à l'ensemble du service de transport du district.

13. Évaluation du rendement de la direction générale

Remis à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

14. La sécurité à l'école

Remis à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

15. Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le mardi, 19 février 2002 à la Cité des Jeunes d'Edmundston à compter de 19h00.

16. Interventions du public

Monsieur Guy Soucy, ancien directeur d'école du District scolaire 3, félicite le CÉD pour la tenue de la réunion et en profite pour inviter tous les membres du Conseil à la fête du 50^e anniversaire de l'école Régionale St-Basile en 2003.

17. Levée de la réunion

Confirmé à la réunion du : 19 février 2002

Denise Laplante

Secrétaire du Conseil d'éducation

Gilles Couturier

Président du Conseil d'Éducation